



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Reponse>

Réponse

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 779 - juin 1980 -

Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2008

Date de parution : juin 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Notre ami Pierre Moch n'est pas le premier à imaginer une pareille coopérative, gérée, au plan intérieur, en s'inspirant du socialisme distributif. D'autres ont même mis en pratique de semblables communautés, mais une échelle bien plus petite, ce qui les amène, inévitablement au lieu de disposer au maximum des progrès techniques, à devoir partager une vie très frugale, d'où naissent bien des échecs. Au contraire, le projet de P. Moch comporte l'utilisation des machines les plus perfectionnées, dans des entreprises compétitives.

Rien que ce dernier mot fait comprendre où se situe la difficulté. D'abord P. Moch ne dissimule pas que son expérience a besoin d'importantes mises de fonds. Où les trouver ? Les attendre du gouvernement, en le prenant au mot parce qu'il prétend lutter contre le chômage, c'est prêter aux politiciens une bonne foi qu'ils n'ont évidemment pas. Les espérer de l'opposition dont toutes les dépenses sont à but électoraliste et immédiat semble. hélas, relever de la même candeur. Dans le régime où nous sommes, de pareils fonds ne pourraient être que prêts et le remboursement des intérêts doublerait la difficulté. Et fausserait le problème, car la communauté pourrait vouer son travail à la satisfaction des besoins puisqu'elle serait obligée de tout faire, même des fabrications stupides ou nuisibles. si celles-ci lui offraient le moyen de subsister. Il n'est pas, à ce propos, de meilleur exemple que le groupe des Lip qui avait animé des meilleures intentions et avait des moyens... mais qui, soumis à la nécessité d'être coopératif, se voit contraint aujourd'hui, belle réussite, de travailler pour les armements... C'est tout dire.

Même sans parler de remboursement et d'intérêt, la communauté se trouverait devant la nécessité de rendre ses produits, ce qui lui imposerait le choix de ses productions. Ce choix ne serait donc pas dicté par les seuls besoins.

On comprend qu'intervient la question de la taille, de la communauté distributive : il faut que sa taille et ses moyens matériels, donc ses vraies richesses, lui permettent d'échapper aux pressions économiques d'un extérieur marchand, tant que celui-ci lui est hostile et veut sa ruine.

Mais alors que cette expérience ne pourrait en être une pour ses gestionnaires contraints aux règles capitalistes. elle en serait une, si elle était réalisable, pour tous ceux de ses membres qui pourraient vivre avec l'assurance d'un revenu suffisant pour leur consommation, étant bien entendu qu'ils devraient à la communauté un certain travail jugé nécessaire. Mais n'est ce pas une expérience de ce genre que vivent ceux des fonctionnaires qui ont un traitement suffisant pour vivre décemment. mais insuffisant pour leur permettre de « faire travailler » leur argent ? Le revenu qu'ils touchent est monnaie de consommation, ils doivent à la communauté un service bien défini et leur retraite est assurée.

Bien sûr, le fait qu'ils n'ont pas toujours pu choisir leur métier sans contrainte économique, les injustices, fiscales par exemple, qui les entourent, la preuve qu'ils ont que l'administration qui les emploie n'a pas pour souci principal de représenter les intérêts bien compris de la communauté, etc., etc.... fausse l'exemple. Mais il ne peut guère en exister de meilleur dans ce monde où l'argent reste le maître à penser... et à vivre.